

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 08 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un et le huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, , M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : Mme CASIRIAIN Elena, M. LEKUMBERRY Xantxo.

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme PERUSANSENA Elodie

Date convocation : 03 décembre 2021

Date d'affichage : 03 décembre 2021

DECISION N° 1 VOTE DES SUBVENTIONS AUX PERSONNES ET AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Nomenclature : 7.5.2

Monsieur le Maire présente des demandes de subventions adressées à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE d'octroyer une subvention aux associations suivantes :

- Association Arranoak : 500 €
- Association Garbi : 50 €

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 08 décembre 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 13/12/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 13/12/2021

